

# Écoquartier en vallée de l'Hérault

Écoquartier en vallée de l'Hérault



## Écoquartier : construisons notre futur

Ce projet d'écoquartier est en cohérence avec les orientations du projet de territoire "Vallée 3D" de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : durable, digitale et démocratique mais il porte aussi les enjeux du vivre-ensemble en travaillant sur les nouveaux modes d'habitat et en adéquation avec les besoins du territoire. C'est un projet partenarial avec la commune de Gignac et les services de l'État (Ministère de la cohésion des territoires).





Une vaste concertation portant sur la création de l'Écoquartier a été réalisée entre 2018 et 2019 par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Celle-ci a permis de définir ses grands principes d'aménagement : un lieu propice au vivre ensemble, une présence de la nature forte, un quartier apaisé favorisant les mobilités douces et un quartier ouvert sur la ville.

En juillet 2018 la collectivité a signé la charte "label Écoquartier" pour accéder à l'étape une qui correspond au démarrage de la phase d'étude de projet et a validé son référentiel EcoQuartier en 2022. Celui-ci fixe le cadre et les ambitions d'aménagement pour le futur quartier.

## Les chiffres-clés :

- ▶ 200 logements environ
- ▶ une superficie de 4 hectares
- ▶ orientations : habitat intergénérationnel, logement abordable en faveur des jeunes ménages, des étudiants et des personnes âgées, jardins partagés, nature en ville, habitat bioclimatique

## Calendrier prévisionnel

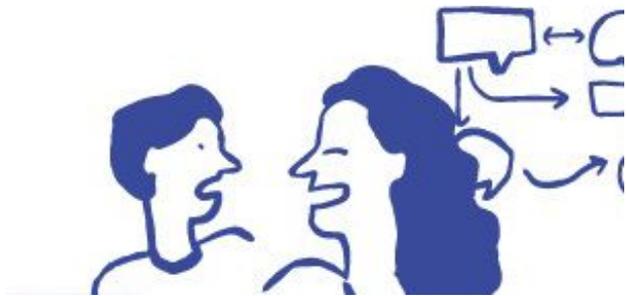
- ▶ Définition du programme : de juin 2019 à juillet 2022
- ▶ Validation du référentiel EcoQuartier : septembre 2021
- ▶ Etudes de maîtrise d'oeuvre : 2022 à 2024
- ▶ Lancement des travaux d'aménagement : 2024



## Labellisation

La Communauté de communes vallée de l'Hérault s'est lancée en juillet dernier dans la démarche de labellisation nationale "écoquartier".

---



## Imaginer le projet

Le projet d'Écoquartier est avant tout un projet collaboratif. En lançant la démarche de concertation, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault...

---



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**